

N° 2024-089

**LANCEMENT D'UN APPEL A MANIFESTATION D'INTERET  
POUR LA MISE EN PLACE D'UNE CENTRALE PHOTOVOLTAÏQUE  
SUR LE PARKING DE LA BASE DE LOISIRS DES VERSANTS D'AIME**

L'an deux mil vingt-quatre le 02 octobre, le Conseil Communautaire dûment convoqué le 24 septembre, s'est réuni à Aime-La-Plagne, sous la Présidence de Lucien SPIGARELLI, Président.

Michel GOSTOLI est désigné secrétaire de séance.

Présents :

Mmes ASTIER Fabienne, DUCHOSAL Sylviane, FAGGIANELLI Evelyne, GIROD-GEDDA Isabelle, MAIRONI-GONTHIER Corine, MARTINOD Marie, PAVIET Rose, VILLIEN Michelle  
MM. SPIGARELLI Lucien, BOUTY Georges, BROCHE Richard, DUC Jacques, FAVRE Didier, GOSTOLI Michel, HANRARD Bernard, PELLICIER André, SILVESTRE Jean-Louis, TRAISSARD Robert, VIBERT Christian, VILLIBORD Guillaume.

Absents excusés :

Mmes BERARD Patricia (donne pouvoir à Mme Michelle VILLIEN), CHAMOUSSIN Bernadette (donne pouvoir à Mme MAIRONI-GONTHIER), FAVRE Maryse (donne pouvoir à M. Guillaume VILLIBORD),  
MM. BOCH Jean-Luc (donne pouvoir à M. Jean-Louis SILVESTRE), MARCHAND-MAILLET Thierry (donne pouvoir à M. Didier FAVRE)

Absents :

Mme LIMONTA VERTHIER Muriel  
M. DUCOGNON Guy

En exercice : 27

Présents : 20

Absents : 7

dont pouvoir : 5

Le président rappelle au conseil que :

Soucieuse de participer au déploiement des énergies renouvelables sur son territoire, la COVA souhaite contribuer activement à la politique de promotion des énergies issues de la force radiative du soleil.

En parallèle, la loi relative à l'accélération de la production d'énergies renouvelables (loi APER) du 10 mars 2023 impose l'installation d'ombrières photovoltaïques sur au moins la moitié de la surface des parkings de plus de 1 500 m<sup>2</sup>.

A cette fin, la COVA décide de mettre à profit son patrimoine public et de mettre à la disposition d'installateurs et exploitants d'équipements photovoltaïques, certaines parties de son foncier appartenant à son domaine public.

Les parcelles identifiées, propriétés de la COVA sur la commune de La Plagne-Tarentaise (73210) sont les suivantes:

SECTION	N°	LIEUDIT OU VOIE	SURFACE
0A	0495	Chemin du contour	7 255 m <sup>2</sup>
0A	1650	Chemin du contour	7 230 m <sup>2</sup>
0A	1832	Chemin du contour	14 209 m <sup>2</sup>

La zone d'étude est reprise ci-après :

 Zone d'étude  
 Parcelles  
Fond de carte  
Bing Satellite



Un groupement est intéressé pour le déploiement du projet.

Conformément à l'article L.2122-1-4 du Code Général de la propriété des personnes publiques s'agissant d'une manifestation d'intérêt spontanée, la COVA doit s'assurer au moyen d'une publicité préalable et suffisante de l'absence de toute autre manifestation d'intérêt concurrente.

En ce sens un appel à manifestation d'intérêt (AMI) pour le déploiement de ce projet sera publié sur le site internet de la COVA jusqu'au 25 octobre 2024.

Ceci exposé,

Le Conseil Communautaire,

Après avoir délibéré,

- nombre de votants : 25
- nombre d'abstentions : 0
- nombre de suffrages exprimés : 25
- nombre de votes « pour » : 25
- nombre de votes « contre » : 0

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

**APPROUVE** le lancement d'un AMI sur le projet.

FAIT ET DELIBERE LE 02 OCTOBRE 2024.

Ont signé au registre tous les membres présents.

Le secrétaire de séance  
Michel GOSTOLI

Le Président,  
Lucien SPIGARELLI



LES VERSANTS D'AIME  
COMMUNAUTE DE COMMUNES  
1002, AVENUE DE TARENITAISE  
BP 60 - 73212 AIME CEDEX



LES VERSANTS D'AIME  
COMMUNAUTE DE COMMUNES  
1002, AVENUE DE TARENITAISE  
BP 60 - 73212 AIME CEDEX